

GAZETTE N° 21

Juin 2019



Spectacle « Music Hall »
samedi 20 juillet 2019 et samedi 10 août 2019

Randonnée VVT « La San Lagirone »
dimanche 18 août 2019



Mairie
Place de l'église
05260 ST-LEGER-LES-MELEZES
Tél: 04.92.50.40.74
Fax: 04.92.50.49.03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr



Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Finances</i>	4
VOTE DES BUDGETS 2019	4
VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019	6
SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2019	6
<i>Vie municipale</i>	6
REVUE DE PRESSE	6
URBANISME	7
ÉTAT-CIVIL	7
TRAVAUX	8
ACHAT	8
RECENSEMENT DE LA POPULATION	9
LE PERSONNEL MUNICIPAL	9
ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE	9
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE = ABC	10-11
UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNE	12
<i>Les services municipaux</i>	12
LE SERVICE ANIMATIONS/EVENEMENTS	12-13-14
L'ÉCOMUSÉE COMMUNAL DE LA FAUNE	14-15
<i>Vie sociale</i>	15
PETIT MOT DE MME ARMELIN MARTINE	15
<i>Vie intercommunale</i>	16
<i>Vie associative, culturelle et sportive</i>	17
L'ASSOCIATION BONNET-DUSSERRE	17
L'ÉCOLE DE SKI	18
<i>Vie économique</i>	19
BOULANGERIE « MERLIN PAIN PAIN »	19
CENTRE MÉDICAL « LA SOURCE »	19
HÉBERGEMENT INSOLITE « LES CABANES ENCHANTÉES »	20
<i>La régie syndicale « Chamspaur 3 Gliss »</i>	21
<i>Informations utiles</i>	22
CANICULE ET FORTES CHALEURS	22
DÉCHÈTERIES DU CHAMPSAUR & VALGAUDEMAR	22
<i>Informations pratiques</i>	23
<i>Evènements/Animations Été 2019</i>	24

Le mot du Maire

Mes Chers concitoyens,

Ce début d'année me conforte dans l'idée que les regroupements lorsqu'ils sont trop grands n'apportent pas le service aux citoyens comme ils devraient.

L'éloignement des services et du service public continuent. Les maires doivent lutter sans cesse pour les conserver.

Heureusement la loi montagne nous aide dans ce bras de fer. Notre commune reste un élément phare du Champsaur. Le forage du Moulin du Serre en est un exemple où cinq communes du Champsaur plus la ville de Gap se sont unies pour l'eau potable.

Quand la Communauté de Communes Champsaur et Valgaudemar aura compris que le poumon économique de nos vallées reste les stations de ski alors peut-être pourrons nous avancer dans le développement et miser sur l'avenir.

C'est vous qui définirez cette politique pour l'avenir de nos enfants. Il est primordial de se battre pour que nos villages gardent une autonomie financière.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été 2019, avec je l'espère autant de soleil que cet hiver.

Le Maire,
Gérald MARTINEZ



Finances

VOTE DES BUDGETS 2019

BUDGET COMMUNAL / BP 2019

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	429 929.63 €
012	Charges de personnel	355 000.00 €
014	Atténuations de produits	13 000.00 €
023	Virement à la sect ^e d'investis.	20 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	100 470.37 €
65	Autres charges gestion courante	77 600.00 €
66	Charges financières	112 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	157 000.00 €
68	Dotations aux provisions	15 000.00 €
Total	DE PENSE S	1 280 000.00 €
RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté Fonc	307 188.83 €
013	Atténuations de charges	2 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	2 000.00 €
70	Produits des services	72 850.00 €
73	Impôts et taxes	662 040.00 €
74	Dotations et participations	221 200.00 €
75	Autres produits gestion courante	12 721.17 €
Total	RE C E T T E S	1 280 000.00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
10	Dotations Fonds divers Réserves	12 250.00 €
16	Remboursement d'emprunts	165 250.00 €
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00 €
204	Subventions d'équipement versées	20 400.00 €
21	Immobilisations corporelles	376 550.00 €
23	Immobilisations en cours	2 250.00 €
Total	DE PENSE S	596 700.00 €
RECETTES		
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	220 463.75 €
021	Virement de la section de fonct.	20 000.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	100 469.97 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	169 766.28 €
13	Subventions d'investissement	86 000.00 €
Total	RE C E T T E S	596 700.00 €

BUDGET AEP / BP 2019

EXPLOITATION

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	169 752.52 €
012	Charg. pers. et frais assimilés	12 000.00 €
023	Virement à la sect ^e d'investis.	78 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	33 947.48 €
65	Autres charges gestion courante	500.00 €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €
Total	DE PENSE S	294 700.00 €
RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté Fonc	101 546.45 €
042	Opérations d'ordre entre section	22 453.55 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	170 600.00 €
75	Autres produits gestion courante	100.00 €
Total	RE C E T T E S	294 700.00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
040	Opérations d'ordre entre section	17 866.44 €
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 063 133.56 €
Total	DE PENSE S	1 081 000.00 €
RECETTES		
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	137 658.44 €
021	Virement de la section de fonct.	78 000.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	33 947.48 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	3 394.08 €
16	Emprunts et dettes assimilées	828 000.00 €
Total	RE C E T T E S	1 081 000.00 €

BUDGET VVF / BP 2019**FONCTIONNEMENT****DEPENSES**

011	Charges à caractère général	2 000.00 €
023	Virement à la sect ^e d'investis.	26 150.00 €
65	Autres charges gestion courante	11.36 €
66	Charges financières	3 942.00 €

Total	DE PENSE S	32 103.36 €
--------------	-------------------	--------------------

RECETTES

75	Autres produits gestion courante	32 103.36 €
----	----------------------------------	-------------

Total	RE CETTE S	32 103.36 €
--------------	-------------------	--------------------

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	62 836.35 €
16	Remboursement d'emprunts	28 162.03 €
20	Immobilisations incorporelles	27 815.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 829 096.62 €

Total	DE PENSE S	1 947 910.00 €
--------------	-------------------	-----------------------

RECETTES

021	Virement de la section de fonct.	26 150.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	57 015.03 €
13	Subventions d'investissement	475 000.00 €
16	Emprunts reçus	1 389 744.97 €

Total	RE CETTE S	1 947 910.00 €
--------------	-------------------	-----------------------

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT / BP 2019**FONCTIONNEMENT****DEPENSES**

011	Charges à caractère général	31 093.71 €
042	Opérations d'ordre entre section	104 868.31 €
65	Autres charges gestion courante	1 000.00 €

Total	DE PENSE S	136 962.02 €
--------------	-------------------	---------------------

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté Fonc	79 462.02 €
042	Opérations d'ordre entre section	17 500.00 €
70	Produits des services	40 000.00 €

Total	RE CETTE S	136 962.02 €
--------------	-------------------	---------------------

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	87 368.31 €
040	Opérations d'ordre entre section	17 500.00 €

Total	DE PENSE S	104 868.31 €
--------------	-------------------	---------------------

RECETTES

040	Opérations d'ordre entre section	104 868.31 €
-----	----------------------------------	--------------

Total	RE CETTE S	104 868.31 €
--------------	-------------------	---------------------

BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES / BP 2019**EXPLOITATION****DEPENSES**

011	Charges à caractère général	3 885.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	4 715.00 €

Total	DE PENSE S	8 600.00 €
--------------	-------------------	-------------------

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté Fonc	4 552.19 €
042	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	1 547.81 €

Total	RE CETTE S	8 600.00 €
--------------	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	5 550.74 €
040	Opérations d'ordre entre section	2 500.00 €
20	Immobilisations incorporelles	58 700.00 €
21	Immobilisations corporelles	7 715.00 €

Total	DE PENSE S	74 465.74 €
--------------	-------------------	--------------------

RECETTES

040	Opérations d'ordre entre section	4 715.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	5 550.74 €
16	Emprunts et dettes assimilées	64 200.00 €

Total	RE CETTE S	74 465.74 €
--------------	-------------------	--------------------

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

	Taux exercice précédent	Taux 2019
Taxe d'habitation	20.85	20.85
Taxe foncière (bâti)	27.20	27.20
Taxe foncière (non bâti)	172.72	172.72
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	32.47	32.47

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2019

Nom de l'association	Montant en Euros
Enfant en danger	200 €
AFM téléthon	230 €
Croix rouge française	200 €
Bonnet et Dusserre	2 500 €
Prévention routière	100 €
Secours catholique	200 €
Secours populaire français	200 €
AFSEP	100 €
Bien Chez Soi	50 €
Ligue contre le cancer	150 €
Maîtres-chiens avalanches	100 €
Lola : sport, passion et performance	1 500 €
TOTAL	5 530 €

Vie municipale

REVUE DE PRESSE

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

À l'invitation de M. le Maire, une soixantaine d'habitants et des personnalités ont assisté, le vendredi 11 janvier 2019 à 19h30, à la salle des loisirs, à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, au cours de laquelle M. le Maire a prononcé son discours. Beaucoup sont restés au moment de convivialité organisé par la municipalité.

CÉRÉMONIE DE LA FNACA

Le mars 19 mars 2019, en présence de personnalités, des représentants de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), des porte-drapeaux, des élus et d'une nombreuse assistance que M. le Maire Gérald MARTINEZ a accueillis, autour du monument aux morts de Saint-Léger-les-Mélèzes, la cérémonie du 19-Mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. C'est dans le cadre du devoir de mémoire et pour ne pas oublier tous ces sacrifices que cette commémoration a eu lieu. Après les allocutions de chacun, lecture était faite du message de la FNACA et de celui du secrétaire d'Etat. Ont suivi les dépôts des gerbes de la municipalité et de la FNACA. La lecture des morts en Afrique du Nord durant ce conflit, un

moment de recueillement, la sonnerie «Aux Morts», «La Marseillaise» ont achevé cette commémoration, symbole de paix et de fraternité qui honore la mémoire de l'ensemble des victimes. L'heure était ensuite venue de partager le vin d'honneur offert par la commune à la salle des loisirs et le repas de l'amitié au restaurant Le Grillon.



URBANISME

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Si vous envisagez des travaux dans votre logement et/ou implantation d'une annexe:

- mise en place d'une fenêtre de toit
- réfection de toiture ou de façade
- création d'une véranda
- couverture ou construction de terrasse
- changement de menuiseries,
- abri de jardin,
- garage,
- abri bois,
- four,
- autres...



Merci de bien vouloir vous renseigner en mairie pour savoir si une autorisation d'urbanisme est nécessaire.

ÉTAT-CIVIL 2019

LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

Eliott RIT, né le 3 juin 2019, fils de M. RIT Grégoire et VINCENT Margaux.



TRAVAUX

PROJET DE RESTRUCTURATION DE 16 LOGEMENTS ET CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE COUVERTURE DE LA PISCINE DANS LE VILLAGE VVF DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Les bâtiments composant le VVF Villages sont la propriété de la commune. La municipalité a un projet de restructuration de ces bâtiments.

Le VVF est composé de deux bâtiments d'habitation et d'un bâtiment d'accueil ERP constitué d'un bâtiment principal non concerné ni modifié par les travaux, et d'une extension, comportant sanitaires, vestiaires, douches, un sauna, et d'une piscine privée mise à disposition du public couverte par un abri mobile. Il est idéalement situé en bordure de domaine skiable.

Le présent projet a pour objet une première phase de réhabilitation du centre. Il consiste d'une part en une réhabilitation thermique du bâtiment B de 16 logements (isolation des façades et combles, remplacement des menuiseries) dans le cadre de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et une rénovation intérieure des logements, avec création de surface de plancher par la fermeture des balcons existants.

D'autre part, le projet consiste en la construction d'un bâtiment de couverture de la piscine existante en remplacement de l'abri actuel, avec un hammam.

Le début des travaux est prévu en septembre 2019.



ACHATS

Suite à la location du petit tracteur KUBOTA pour l'hiver 2018-2019, la municipalité a décidé d'en faire l'acquisition au mois de mai 2019. Son utilisation cet hiver a permis de constater son efficacité pour le déneigement sur les voies étroites et toutes ses fonctions complémentaires seront très utiles pour les tâches quotidiennes durant les autres saisons.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

Du 17 janvier au 16 février 2019, la commune était concernée par le recensement obligatoire de la population en partenariat avec l'INSEE.

Nous tenons à remercier les San Lagirons et San Lagirannes pour leur collaboration, leur réactivité et l'accueil réservé à Éric JEANNIN, notre agent recenseur.

LE PERSONNEL MUNICIPAL

UN NOUVEL AGENT COMMUNAL

La commune de Saint-Léger-les-Mélèzes a accueilli un nouvel agent au service animations et événements, en remplacement de M. CARIOU Pascal. Il s'agit de MME MAUPETIT Audrey. Elle a pris ses fonctions mi-janvier 2019 et vient ainsi renforcer le personnel actuel. Son profil correspondait aux besoins de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Elle est connue de toutes et de tous.

Tout sourire, elle accueille toujours les visiteurs avec gentillesse. Depuis une dizaine d'années, Chantal CALVAT est la Secrétaire de mairie. Chaque semaine, sa disponibilité permet à chacune et chacun de régler ses démarches administratives et de mieux vivre au village. Chantal est arrivée à Saint-Léger-les-Mélèzes en 2008 et n'a eu de cesse depuis de se dévouer pour aider et favoriser le travail des élus municipaux. Il était temps de lui rendre ce petit hommage. Merci Chantal !

ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE DU 18/03/2019 AU 12/05/2019

EYMAR-DAUPHIN PAULINE

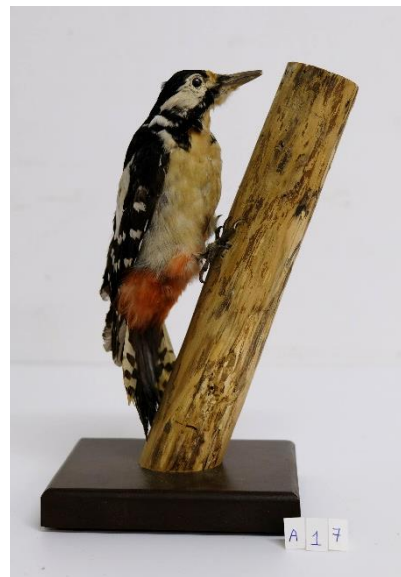
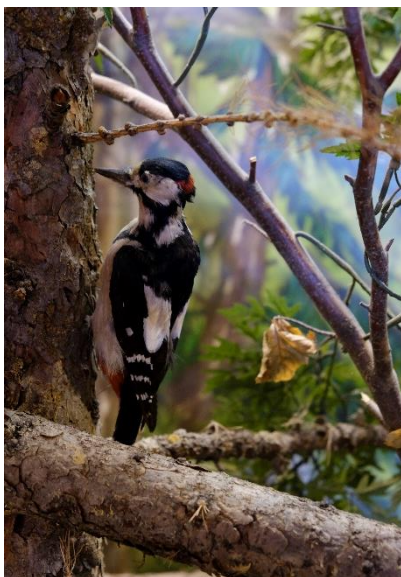
Après 15 années d'ouverture du Refuge des Animaux, j'ai mené au printemps dernier le travail d'inventaire de la collection. J'ai recherché dans le musée tous les animaux inscrits à l'inventaire d'origine de J. Bonnet, créateur de la collection. J'ai ensuite enregistré dans le nouvel inventaire tous les animaux qui ont été achetés par la mairie ou donnés au musée au fil des ans pour compléter l'exposition. Passer en revue tous les animaux du musée, y compris ceux conservés en réserve, a permis de vérifier les informations mentionnées sur leurs étiquettes et de faire quelques corrections.

La collection actuelle du musée est composée de 410 oiseaux, 90 mammifères et 1 carpe commune, sans compter les nombreuses boîtes d'insectes et 70% des mammifères et 90% des oiseaux proviennent de la collection de J. Bonnet. Rien que dans le décor montagne du musée, 43 mammifères et 95 oiseaux sont exposés, dont de nombreuses espèces protégées. La liste des espèces présentes au musée est disponible sur le site internet.

Pour compléter les connaissances sur le musée, j'ai également pris une photo de chaque individu. Cette vision d'ensemble nous a permis, avec Géraldine, de réfléchir à de nouvelles expositions qui pourraient venir renouveler le parcours du musée dans les années à venir et mettre en valeur d'autres aspects de la collection.

A la fin de mon stage, j'ai mis en place une nouveauté dans l'exposition pour encourager les naturalistes en herbes à partir à la découverte des animaux de montagne, des plus petits insectes aux plus gros mammifères. A venir découvrir au musée cet été !

Pour contribuer vous aussi au développement du Refuge des animaux, participez à l'inventaire de biodiversité de la commune et à la création d'une collection d'escargots à l'écomusée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.



Deux Pic épeiche, l'un exposé, l'autre conservé en réserve.

*EYMARD-DAUPHIN Pauline,
Stagiaire*

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAL = ABC

En 2010, dans le cadre de l'Année internationale pour la biodiversité, le ministère en charge de l'Ecologie a mis en place un programme de développement des « Atlas de la Biodiversité des Communes » (ABC) afin d'encourager une vision d'ensemble de la biodiversité et de ses enjeux au niveau du territoire communal.

L'objectif des ABC est de mieux connaître la biodiversité et le patrimoine naturel d'un territoire. Cette connaissance permet de répondre à plusieurs objectifs permettant de mieux concrétiser sa préservation :

- Faire connaître et permettre une meilleure appropriation des enjeux de biodiversité du territoire (élus, intervenants et gestionnaires du territoire, acteurs locaux (agriculteurs, professionnels du tourisme, entreprises, ...) et habitants),
- Apporter une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire (composition et fonctionnement) permettant d'appréhender de manière concise et synthétique les enjeux écologiques d'un territoire et de prendre en compte et d'intégrer ces enjeux dans le choix des décideurs, notamment au niveau des politiques publiques d'aménagement du territoire et des documents d'urbanismes.

Cette démarche repose donc sur la connaissance de la composition de la biodiversité (faune/flore/habitats naturels) du territoire mais aussi sur les fonctionnements écologiques, les particularités et les liens entre cette diversité biologique et les particularités du territoire comme les aspects socio-économiques (agricultures, tourisme, urbanisme).

Le travail pour la réalisation d'un ABC passe donc par la connaissance de la biodiversité du territoire, de son fonctionnement, la synthèse de ces données (avec évaluation et hiérarchisation des enjeux), les liens avec les particularités du territoire et la mise en forme claire et attrayante des données et analyses.

Cette mission a été attribuée au bureau d'études MONTECO qui réunit plusieurs profils dont la plupart sont ingénieurs écologues spécialisés dans l'étude des différents groupes à étudier. Si beaucoup de données naturalistes sont déjà connues sur St-Léger (commune adhérente du Parc National des Ecrins), certains groupes le sont moins comme les lichens, les mollusques, les bourdons et les syrphes. C'est donc sur ces éléments que va porter le travail.

Le projet ABC demande aussi à l'équipe de travail de faire participer le public, ce sera le cas lors des trois rendez-vous proposés cet été (16/07/19 journée pollinisateurs, 20/08/19 journée lichens, 14/09/19 journée gastéropodes).

Les renseignements sur ce projet ainsi que les inscriptions aux journées thématiques se font à l'écomusée de la faune 04 92 21 47 78.

Vous trouverez, ci-dessous, l'affiche explicative à diffuser.

Comptant sur votre participation et votre implication dans ce projet.

ABC Communal
Atlas Biodiversité

Saint-Léger-les-Mélèzes

VOIRE COMMUNE LANCE SON
ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE !
L'ABC, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

L'ABC, c'est un inventaire de la biodiversité à l'échelle de la commune.

OBJECTIF : récolter un maximum de données sur la faune, la flore et les habitats naturels afin de mieux connaître et faire connaître la biodiversité de la commune, les fonctionnements écologiques et les enjeux qui y sont liés. C'est une occasion pour faire un bilan des connaissances déjà acquises et de les enrichir en partant à la rencontre de groupes d'espèces moins connues comme les lichens, les mollusques, les syrphes ou les bourdons ! Les résultats permettent de partager et faire connaître la biodiversité du territoire à ses habitants et à ses élus afin de mieux protéger et valoriser ses richesses.

DES OCCASIONS POUR TOUS !

16 Juillet 2019
A la découverte des pollinisateurs :
sortie avec des spécialistes et atelier

20 août 2019
Un lichen, c'est quoi ?
Sortie découverte le matin,
atelier artistique l'après-midi

14 septembre 2019
Sortie escargots
avec un malacologue

Participez à l'inventaire de biodiversité de votre commune et à la création d'une nouvelle collection pour son écomusée !

Mieux connaître la biodiversité, chacun peut participer !

OPERATION ESCARGOTS

Près de chez vous ou en balade sur la commune, profitez de l'été pour photographier sous tous les angles les escargots rencontrés ou ramasser les coquilles vides. Une bonne idée pour une ballade en famille ! Notez bien la date et le lieu de votre observation ou récolte. Un spécialiste identifiera les espèces observées. Pour savoir comment participer : envoyez un mail à abc-stleger@monteco.fr, ou rendez-vous sur le site Internet de la commune ou à l'écomusée de St Léger.

Monteco : 0492214778 - 0492214779 - 0492214780 - 0492214781 - 0492214782 - 0492214783 - 0492214784 - 0492214785 - 0492214786 - 0492214787 - 0492214788 - 0492214789 - 0492214790 - 0492214791 - 0492214792 - 0492214793 - 0492214794 - 0492214795 - 0492214796 - 0492214797 - 0492214798 - 0492214799 - 0492214800 - 0492214801 - 0492214802 - 0492214803 - 0492214804 - 0492214805 - 0492214806 - 0492214807 - 0492214808 - 0492214809 - 0492214810 - 0492214811 - 0492214812 - 0492214813 - 0492214814 - 0492214815 - 0492214816 - 0492214817 - 0492214818 - 0492214819 - 0492214820 - 0492214821 - 0492214822 - 0492214823 - 0492214824 - 0492214825 - 0492214826 - 0492214827 - 0492214828 - 0492214829 - 0492214830 - 0492214831 - 0492214832 - 0492214833 - 0492214834 - 0492214835 - 0492214836 - 0492214837 - 0492214838 - 0492214839 - 0492214840 - 0492214841 - 0492214842 - 0492214843 - 0492214844 - 0492214845 - 0492214846 - 0492214847 - 0492214848 - 0492214849 - 0492214850 - 0492214851 - 0492214852 - 0492214853 - 0492214854 - 0492214855 - 0492214856 - 0492214857 - 0492214858 - 0492214859 - 0492214860 - 0492214861 - 0492214862 - 0492214863 - 0492214864 - 0492214865 - 0492214866 - 0492214867 - 0492214868 - 0492214869 - 0492214870 - 0492214871 - 0492214872 - 0492214873 - 0492214874 - 0492214875 - 0492214876 - 0492214877 - 0492214878 - 0492214879 - 0492214880 - 0492214881 - 0492214882 - 0492214883 - 0492214884 - 0492214885 - 0492214886 - 0492214887 - 0492214888 - 0492214889 - 0492214890 - 0492214891 - 0492214892 - 0492214893 - 0492214894 - 0492214895 - 0492214896 - 0492214897 - 0492214898 - 0492214899 - 0492214900 - 0492214901 - 0492214902 - 0492214903 - 0492214904 - 0492214905 - 0492214906 - 0492214907 - 0492214908 - 0492214909 - 0492214910 - 0492214911 - 0492214912 - 0492214913 - 0492214914 - 0492214915 - 0492214916 - 0492214917 - 0492214918 - 0492214919 - 0492214920 - 0492214921 - 0492214922 - 0492214923 - 0492214924 - 0492214925 - 0492214926 - 0492214927 - 0492214928 - 0492214929 - 0492214930 - 0492214931 - 0492214932 - 0492214933 - 0492214934 - 0492214935 - 0492214936 - 0492214937 - 0492214938 - 0492214939 - 0492214940 - 0492214941 - 0492214942 - 0492214943 - 0492214944 - 0492214945 - 0492214946 - 0492214947 - 0492214948 - 0492214949 - 0492214950 - 0492214951 - 0492214952 - 0492214953 - 0492214954 - 0492214955 - 0492214956 - 0492214957 - 0492214958 - 0492214959 - 0492214960 - 0492214961 - 0492214962 - 0492214963 - 0492214964 - 0492214965 - 0492214966 - 0492214967 - 0492214968 - 0492214969 - 0492214970 - 0492214971 - 0492214972 - 0492214973 - 0492214974 - 0492214975 - 0492214976 - 0492214977 - 0492214978 - 0492214979 - 0492214980 - 0492214981 - 0492214982 - 0492214983 - 0492214984 - 0492214985 - 0492214986 - 0492214987 - 0492214988 - 0492214989 - 0492214990 - 0492214991 - 0492214992 - 0492214993 - 0492214994 - 0492214995 - 0492214996 - 0492214997 - 0492214998 - 0492214999 - 0492215000 - 0492215001 - 0492215002 - 0492215003 - 0492215004 - 0492215005 - 0492215006 - 0492215007 - 0492215008 - 0492215009 - 0492215010 - 0492215011 - 0492215012 - 0492215013 - 0492215014 - 0492215015 - 0492215016 - 0492215017 - 0492215018 - 0492215019 - 0492215020 - 0492215021 - 0492215022 - 0492215023 - 0492215024 - 0492215025 - 0492215026 - 0492215027 - 0492215028 - 0492215029 - 0492215030 - 0492215031 - 0492215032 - 0492215033 - 0492215034 - 0492215035 - 0492215036 - 0492215037 - 0492215038 - 0492215039 - 0492215040 - 0492215041 - 0492215042 - 0492215043 - 0492215044 - 0492215045 - 0492215046 - 0492215047 - 0492215048 - 0492215049 - 0492215050 - 0492215051 - 0492215052 - 0492215053 - 0492215054 - 0492215055 - 0492215056 - 0492215057 - 0492215058 - 0492215059 - 0492215060 - 0492215061 - 0492215062 - 0492215063 - 0492215064 - 0492215065 - 0492215066 - 0492215067 - 0492215068 - 0492215069 - 0492215070 - 0492215071 - 0492215072 - 0492215073 - 0492215074 - 0492215075 - 0492215076 - 0492215077 - 0492215078 - 0492215079 - 0492215080 - 0492215081 - 0492215082 - 0492215083 - 0492215084 - 0492215085 - 0492215086 - 0492215087 - 0492215088 - 0492215089 - 0492215090 - 0492215091 - 0492215092 - 0492215093 - 0492215094 - 0492215095 - 0492215096 - 0492215097 - 0492215098 - 0492215099 - 0492215100 - 0492215101 - 0492215102 - 0492215103 - 0492215104 - 0492215105 - 0492215106 - 0492215107 - 0492215108 - 0492215109 - 0492215110 - 0492215111 - 0492215112 - 0492215113 - 0492215114 - 0492215115 - 0492215116 - 0492215117 - 0492215118 - 0492215119 - 0492215120 - 0492215121 - 0492215122 - 0492215123 - 0492215124 - 0492215125 - 0492215126 - 0492215127 - 0492215128 - 0492215129 - 0492215130 - 0492215131 - 0492215132 - 0492215133 - 0492215134 - 0492215135 - 0492215136 - 0492215137 - 0492215138 - 0492215139 - 0492215140 - 0492215141 - 0492215142 - 0492215143 - 0492215144 - 0492215145 - 0492215146 - 0492215147 - 0492215148 - 0492215149 - 0492215150 - 0492215151 - 0492215152 - 0492215153 - 0492215154 - 0492215155 - 0492215156 - 0492215157 - 0492215158 - 0492215159 - 0492215160 - 0492215161 - 0492215162 - 0492215163 - 0492215164 - 0492215165 - 0492215166 - 0492215167 - 0492215168 - 0492215169 - 0492215170 - 0492215171 - 0492215172 - 0492215173 - 0492215174 - 0492215175 - 0492215176 - 0492215177 - 0492215178 - 0492215179 - 0492215180 - 0492215181 - 0492215182 - 0492215183 - 0492215184 - 0492215185 - 0492215186 - 0492215187 - 0492215188 - 0492215189 - 0492215190 - 0492215191 - 0492215192 - 0492215193 - 0492215194 - 0492215195 - 0492215196 - 0492215197 - 0492215198 - 0492215199 - 0492215200 - 0492215201 - 0492215202 - 0492215203 - 0492215204 - 0492215205 - 0492215206 - 0492215207 - 0492215208 - 0492215209 - 0492215210 - 0492215211 - 0492215212 - 0492215213 - 0492215214 - 0492215215 - 0492215216 - 0492215217 - 0492215218 - 0492215219 - 0492215220 - 0492215221 - 0492215222 - 0492215223 - 0492215224 - 0492215225 - 0492215226 - 0492215227 - 0492215228 - 0492215229 - 0492215230 - 0492215231 - 0492215232 - 0492215233 - 0492215234 - 0492215235 - 0492215236 - 0492215237 - 0492215238 - 0492215239 - 0492215240 - 0492215241 - 0492215242 - 0492215243 - 0492215244 - 0492215245 - 0492215246 - 0492215247 - 0492215248 - 0492215249 - 0492215250 - 0492215251 - 0492215252 - 0492215253 - 0492215254 - 0492215255 - 0492215256 - 0492215257 - 0492215258 - 0492215259 - 0492215260 - 0492215261 - 0492215262 - 0492215263 - 0492215264 - 0492215265 - 0492215266 - 0492215267 - 0492215268 - 0492215269 - 0492215270 - 0492215271 - 0492215272 - 0492215273 - 0492215274 - 0492215275 - 0492215276 - 0492215277 - 0492215278 - 0492215279 - 0492215280 - 0492215281 - 0492215282 - 0492215283 - 0492215284 - 0492215285 - 0492215286 - 0492215287 - 0492215288 - 0492215289 - 0492215290 - 0492215291 - 0492215292 - 0492215293 - 0492215294 - 0492215295 - 0492215296 - 0492215297 - 0492215298 - 0492215299 - 0492215300 - 0492215301 - 0492215302 - 0492215303 - 0492215304 - 0492215305 - 0492215306 - 0492215307 - 0492215308 - 0492215309 - 0492215310 - 0492215311 - 0492215312 - 0492215313 - 0492215314 - 0492215315 - 0492215316 - 0492215317 - 0492215318 - 0492215319 - 0492215320 - 0492215321 - 0492215322 - 0492215323 - 0492215324 - 0492215325 - 0492215326 - 0492215327 - 0492215328 - 0492215329 - 0492215330 - 0492215331 - 0492215332 - 0492215333 - 0492215334 - 0492215335 - 0492215336 - 0492215337 - 0492215338 - 0492215339 - 0492215340 - 0492215341 - 0492215342 - 0492215343 - 0492215344 - 0492215345 - 0492215346 - 0492215347 - 0492215348 - 0492215349 - 0492215350 - 0492215351 - 0492215352 - 0492215353 - 0492215354 - 0492215355 - 0492215356 - 0492215357 - 0492215358 - 0492215359 - 0492215360 - 0492215361 - 0492215362 - 0492215363 - 0492215364 - 0492215365 - 0492215366 - 0492215367 - 0492215368 - 0492215369 - 0492215370 - 0492215371 - 0492215372 - 0492215373 - 0492215374 - 0492215375 - 0492215376 - 0492215377 - 0492215378 - 0492215379 - 0492215380 - 0492215381 - 0492215382 - 0492215383 - 0492215384 - 0492215385 - 0492215386 - 0492215387 - 0492215388 - 0492215389 - 0492215390 - 0492215391 - 0492215392 - 0492215393 - 0492215394 - 0492215395 - 0492215396 - 0492215397 - 0492215398 - 0492215399 - 0492215400 - 0492215401 - 0492215402 - 0492215403 - 0492215404 - 0492215405 - 0492215406 - 0492215407 - 0492215408 - 0492215409 - 0492215410 - 0492215411 - 0492215412 - 0492215413 - 0492215414 - 0492215415 - 0492215416 - 0492215417 - 0492215418 - 0492215419 - 0492215420 - 0492215421 - 0492215422 - 0492215423 - 0492215424 - 0492215425 - 0492215426 - 0492215427 - 0492215428 - 0492215429 - 0492215430 - 0492215431 - 0492215432 - 0492215433 - 0492215434 - 0492215435 - 0492215436 - 0492215437 - 0492215438 - 0492215439 - 0492215440 - 0492215441 - 0492215442 - 0492215443 - 0492215444 - 0492215445 - 0492215446 - 0492215447 - 0492215448 - 0492215449 - 0492215450 - 0492215451 - 0492215452 - 0492215453 - 0492215454 - 0492215455 - 0492215456 - 0492215457 - 0492215458 - 0492215459 - 0492215460 - 0492215461 - 0492215462 - 0492215463 - 0492215464 - 0492215465 - 0492215466 - 0492215467 - 0492215468 - 0492215469 - 0492215470 - 0492215471 - 0492215472 - 0492215473 - 0492215474 - 0492215475 - 0492215476 - 0492215477 - 0492215478 - 0492215479 - 0492215480 - 0492215481 - 0492215482 - 0492215483 - 0492215484 - 0492215485 - 0492215486 - 0492215487 - 0492215488 - 0492215489 - 0492215490 - 0492215491 - 0492215492 - 0492215493 - 0492215494 - 0492215495 - 0492215496 - 0492215497 - 0492215498 - 0492215499 - 0492215500 - 0492215501 - 0492215502 - 0492215503 - 0492215504 - 0492215505 - 0492215506 - 0492215507 - 0492215508 - 0492215509 - 0492215510 - 0492215511 - 0492215512 - 0492215513 - 0492215514 - 0492215515 - 0492215516 - 0492215517 - 0492215518 - 0492215519 - 0492215520 - 0492215521 - 0492215522 - 0492215523 - 0492215524 - 0492215525 - 0492215526 - 0492215527 - 0492215528 - 0492215529 - 0492215530 - 0492215531 - 0492215532 - 0492215533 - 0492215534 - 0492215535 - 0492215536 - 0492215537 - 0492215538 - 0492215539 - 0492215540 - 0492215541 - 0492215542 - 0492215543 - 0492215544 - 0492215545 - 0492215546 - 0492215547 - 0492215548 - 0492215549 - 0492215550 - 0492215551 - 0492215552 - 0492215553 - 0492215554 - 0492215555 - 0492215556 - 0492215557 - 0492215558 - 0492215559 - 0492215560 - 0492215561 - 0492215562 - 0492215563 - 0492215564 - 0492215565 - 0492215566 - 0492215567 - 0492215568 - 0492215569 - 0492215570 - 0492215571 - 0492215572 - 0492215573 - 0492215574 - 0492215575 - 0492215576 - 0492215577 - 0492215578 - 0492215579 - 0492215580 - 0492215581 - 0492215582 - 0492215583 - 0492215584 - 0492215585 - 0492215586 - 0492215587 - 0492215588 - 0492215589 - 0492215590 - 0492215591 - 0492215592 - 0492215593 - 0492215594 - 0492215595 - 0492215596 - 0492215597 - 0492215598 - 0492215599 - 0492215600 - 0492215601 - 0492215602 - 0492215603 - 0492215604 - 0492215605 - 0492215606 - 0492215607 - 0492215608 - 0492215609 - 0492215610 - 0492215611 - 0492215612 - 0492215613 - 0492215614 - 0492215615 - 0492215616 - 0492215617 - 0492215618 - 0492215619 - 0492215620 - 0492215621 - 0492215622 - 0492215623 - 0492215624 - 0492215625 - 0492215626 - 0492215627 - 0492215628 - 0492215629 - 0492215630 - 0492215631 - 0492215632 - 0492215633 - 0492215634 - 0492215635 - 0492215636 - 0492215637 - 0492215638 - 0492215639 - 0492215640 - 0492215641 - 0492215642 - 0492215643 - 0492215644 - 0492215645 - 0492215646 - 0492215647 - 0492215648 - 0492215649 - 0492215650 - 0492215651 - 0492215652 - 0492215653 - 0492215654 - 0492215655 - 0492215656 - 0492215657 - 0492215658 - 0492215659 - 0492215660 - 0492215661 - 0492215662 - 0492215663 - 0492215664 - 0492215665 - 0492215666 - 0492215667 - 0492215668 - 0492215669 - 0492215670 - 0492215671 - 0492215672 - 0492215673 - 0492215674 - 0492215675 - 0492215676 - 0492215677 - 0492215678 - 0492215679 - 0492215680 - 0492215681 - 0492215682 - 0492215683 - 0492215684 - 0492215685 - 04

UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Depuis fin mai, la commune de St-Léger-les-Mélèzes s'est dotée d'un site internet :

<https://communesaintlegerlesmelezes.com/>

Au service de la vie locale avec l'appui de l'association des Maires Ruraux de France.

Une mine d'informations pratiques, accessible 24 h/24, et régulièrement mise à jour pour regrouper en un lieu unique, des informations dispersées.

Vous pouvez y découvrir la vie municipale avec son actualité, les animations et événements, les activités, les hébergements, les associations, le plan du village, les bulletins municipaux et bien d'autres sujets.



Mesdames ou Messieurs les Président(es) d'associations, n'hésitez pas à nous soumettre votre agenda pour une parution dans ces pages.

Les services municipaux

LE SERVICE ANIMATIONS, ÉVÈNEMENTS, BIBLIOTHEQUE

BILAN DE LA SAISON D'HIVER 2018-2019

Tout l'hiver a été orchestré pour assurer une animation ou activité par jour pendant les vacances :

- ateliers enfants,
- clown Patin Couffin,
- conteurs,
- laser game,
- bubblefoot,
- marchés,
- yoga,
- Gilles le magicien,

- sorties raquettes Himal,
- film de Charly Baile,
- groupe Eclipse,
- démo du club de Hand,
- courses de ski,
- descentes aux flambeaux et lampions par l'ESF,
- cinévadrouille,
- lotos et ventes de crêpes du ski club,
- vente de rose pour la St-Valentin,
- pots d'accueil,
- jeux concours avec l'Office de Tourisme Champsaur-Valgaudemar et Champsaur 3 Gliss.

La saison d'hiver a commencé avec les vacances de fin d'année, la traditionnelle arrivée du Père Noël sur le front de neige le 24 décembre 2018 et pour la 1^{ère} fois le 25 décembre la distribution des cadeaux aux domiciles des enfants par le Père Noël lui-même !

En janvier le Rallye Monte Carlo a à nouveau fait escale à St-Léger-les-Mélèzes pour nous ravir de son ballet de voitures autour du rond-point. Un évènement à succès dans la bonne humeur et la convivialité grâce à toutes les équipes de la mairie, le comité des fêtes, la compagnie « La Vie En Rose », le simulateur WRC et nos bénévoles.

En février nous avons fêté Ste-Agathe, merci au camping La Pause de nous avoir accueillis pour ce repas exclusivement féminin, merci Mesdames à l'année prochaine !

Le Trail des neiges en mars a pu maintenir cette année ses 2 parcours malgré des conditions incertaines jusqu'au dernier jour. 70 engagés dont 2 membres de nos services techniques et Stéphane RICARD. Merci aux services techniques, à Gilles BAUDUIN, Serge LAGIER et Champsaur 3 Gliss ainsi qu'à nos bénévoles pour leur implication et aide.

La saison s'est terminée avec la traditionnelle journée de clôture la Tchuss. La course de luge n'a pas eu lieu faute de neige mais le slalom et le waterslide ont fait le bonheur des participants petits et grands. Convivialité et ambiance fête déguisée autour du repas au rythme de nos Djs Fly Honey & Mai Salo et de la color party. Merci aux services techniques, à l'ESF, Champsaur 3 gliss, l'association des commerçants, le comité des fêtes et aux bénévoles pour cette belle journée.

Pour les vacances de printemps de la zone B, le Musée et le service animation ont proposé 4 demi-journées d'atelier dont une chasse aux œufs et une demi-journée de mise à disposition de jeux de société sur chaque semaine. Merci Géraldine pour ton implication, ton talent et ta bonne humeur.

PROGRAMME DES ANIMATIONS ET ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ 2019

L'été s'annonce sous les meilleurs auspices, le musée vous proposera sa visite, son exposition « traces et indices du parc des Ecrins », ses nombreux ateliers et ses balades.

Avec l'Office de Tourisme nous vous accueillerons lors des pots de bienvenue, les activités bubble foot, laser game, origami raviront petits grands tout comme les diffusions de Charly Baile, celles d'un film du festival Retours du Monde et les pitreries du clown Patin Couffin.

Vous pourrez également inscrire vos enfants aux ateliers et activités du service animation, pour les adultes concours de pétanque tous les mercredis.

Nos « évènements » estivaux :

- théâtre le 08/07/2019,
- vide greniers les 14/07/2019 et 04/08/2016,
- ouverture du télésiège du Cuchon apéro, pique-nique, accompagnateur randonnée et VTT les 17/07/2019 et 07/08/2019,
- spectacle Music-Hall les 20/07/2019 et 10/08/2018,
- olympiades les 25/07/2019 et 15/08/2019,
- diffusion d'un film issu du festival « retours du monde » les 29/07/2019 et 19/08/2019,
- concert CallBack le 05/08/2019,
- divers cirques les 02/08/2019, 07-08/08/2019 et 21/08/2019,
- messe à Libouze le 15/08/2019,
- balade Echo des mots le 15/08/2019,
- rando VTT la San Lagirone le 18/08/2019.

Encore merci à tous nos bénévoles sans qui rien ne serait possible mais comme toutes les choses précieuses, ils se font rares alors merci à toutes les bonnes volontés de bien vouloir se faire connaître auprès du service animation nous avons encore besoin de vous cet été pour le spectacle à la buvette, pour les olympiades et pour la San Lagirone.

Merci également à tous de nous faire parvenir un mail à animation.stleger05@gmail.com afin de nous autoriser à vous transmettre les infos du service animation selon la nouvelle législation.

*MME MAUPETIT Audrey,
Responsable du service animations, évènements*

L'ÉCOMUSÉE COMMUNAL DE LA FAUNE

La fréquentation de l'écomusée pour la période hiver-printemps 2019 a été plus importante que l'an passé, 3587 personnes au total dont 2749 enfants ou groupes d'adultes en visites guidée. On perçoit une augmentation des groupes scolaires au printemps, ce qui est aussi le cas sur d'autres structures du réseau culturel des écomusées.

L'adhésion à la marque Esprit Parc des Ecrins a enrichi les contacts, ce qui est bénéfique pour les rencontres avec les professionnels, les interventions du Parc National des Ecrins vers le public via l'écomusée et les formations qui peuvent avoir lieu avec les socio –professionnels qui sont aussi estampillés de cette marque. (Un document papier est disponible dans les offices et à l'écomusée, vous pouvez aussi vous connecter au site du Parc des Ecrins)

C'est aussi avec le Parc des Ecrins que le projet Atlas de la Biodiversité Communale (à voir dans cette gazette) a été élaboré. Une très bonne coopération nous a aidé au montage du dossier de subvention, pour le cahier des charges, la mise en place des premières informations et actuellement l'accompagnement à la réalisation de cet atlas (sorties de terrain, données scientifiques, formations).

En collaboration avec l'association du musée et le groupement Monteco (ingénierie et conseil-génie écologique) 3 journées participatives sont programmées entre juillet et septembre afin de récolter de nouvelles données permettant au public de découvrir le patrimoine naturel de St Léger. Seront étudiés les lichens, les escargots, limaces, moules d'eau douce, les bourdons et les syrphes.

Dates : 16/07 les pollinisateurs, 20/08 les lichens, 14/09 les mollusques continentaux.

L'écomusée a reçu cette année 3 stagiaires, 2 élèves de 3^{ème} qui ont pu travailler sur du concret avec la réalisation d'un nouveau jeu de plateau sur le thème des fourmis et l'édition d'un questionnaire jeu destiné aux enfants de classes primaires.

Le 3^{ème} stage a été effectué par Pauline EYMAR-DAUPHIN sur 8 semaines, cette San Lagironne, étudiante à l'université Savoie Mont Blanc en Master sciences et technologie (sciences appliquées à la montagne) a réalisé un énorme travail de recherche qui peut être lu sur le nouveau site de St-Léger. Sur la page de l'écomusée vous pouvez consulter les dernières données concernant la réactualisation de l'inventaire des collections de Monsieur BONNET, Monsieur BRENIERE et autres dons. Son travail ne s'est pas arrêté là puisque elle s'est servie de ces informations pour enrichir la présentation de salle montagne du musée.

D'autres améliorations ont eu lieu avec un nouvel éclairage des salles du sous-sol qui participe à l'économie d'énergie et à la mise en valeur des collections comme du patrimoine architectural avec la salle voutée.

Cet été l'écomusée sera ouvert du mardi au samedi (14h30-18h) ainsi que les matins d'activité. Fermé les jours fériés.

A bientôt à l'écomusée.

*MME HOUDOT Géraldine
Responsable de l'Ecomusée de la Faune*

Vie sociale

PETIT MOT DE MME ARMELIN MARTINE

Mon conseil pour les mois de janvier : oublier toute idée de régime.

D'abord parce qu'on est censé manger de la galette tout au long du mois et la tradition c'est sacré. Alors le régime on y pensera les mois d'après.

C'est pourquoi en cette après-midi du mardi 29 janvier 2019, les aînés de la commune se sont retrouvés pour fêter l'Epiphanie autour des gâteaux des rois achetés à la boulangerie, située dans la commune, « Merlin Pain Pain ».

C'est autour des rires, des conversations, des verres de l'amitié que nos aînés ont tiré les rois et les reines du jour.

Nous avons terminé cette après-midi par des notes musicales et culturelles.

Merci à la municipalité de nous avoir permis de nous réunir, chacun a pu partir avec un petit cadeau dû au privilège de l'âge.

Merci à MME VINCENT Marielle et MME MAUPETIT Audrey, agents de la commune, pour leur investissement.

A la revoyure comme on dit dans le Champsaur.

*MME ARMELIN Martine,
Conseillère Municipale*

Vie intercommunale

ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar a organisé trois réunions publiques au mois de juin sur "les nouvelles consignes de tri" dont une qui a eu lieu à Saint-Léger-les-Mélèzes le mercredi 19 juin 2019 à 18h00 à la salle des loisirs.

L'objectif premier était de répondre aux questions des habitants concernant les nouvelles consignes de tri des emballages ménagers mais également de répondre à toutes autres questions sur la thématique de la gestion des déchets dans le Champsaur-Valgaudemar.

Cette réunion publique s'est faite en présence de M. ROGAZZO Carmine, Président de la Communauté de Communes Champsaur & Valgaudemar, de M. EYRAUD Pascal, Président de la commission environnement et de M. MARTINEZ Gérald, Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes.

Une vingtaine de personnes ont assisté à ce rassemblement.

LE GUIDE DU TRI

www.consignesdetri.fr

Que faire de vos emballages, piles, médicaments, pots de peinture, jouets et autres textiles ?

Un doute sur la couleur du bac de recyclage de votre commune ? Avec le Guide du tri, vous aurez la consigne exacte, la bonne couleur de bac, des conseils personnalisés et vous direz le tri c'est simple comme bonjour !

Finis les doutes et les idées reçues : d'un simple mot dans le moteur de recherche (par exemple : « paquet céréales », « yaourt »...), le Guide du tri vous dira quoi faire avec l'emballage ou l'objet, vous indiquera la bonne couleur de bac mais aussi des infos en + pour bien trier et comprendre les bénéfices de votre geste.

Dans l'espace "Mon Quartier", géolocalisez-vous pour identifier les points de collecte autour de vous et savoir ce que vous pouvez y déposer ! Et mémorisez vos points de collecte en favoris pour les retrouver facilement. Signalez et soyez avertis en cas de problème sur un point de collecte (plein, détérioré...).

Vie associative, culturelle et sportive

L'ASSOCIATION BONNET-DUSSERRE

L'association du musée a tenu son assemblée générale au printemps, un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Sophie BOUNOUS,
- Trésorière : Régine EYMAR-DAUPHIN,
- Secrétaire : Audrey MAUPETIT.

Le bilan 2018 est positif avec des expositions temporaires appréciées, la boutique nature assure un bon complément pédagogique et la partie animation est devenue un véritable élément dynamique pour le village.

L'animation 2018 en chiffres c'est :

- 12 semaines d'animations avec 3 à 6 ateliers par semaine,
- 524 participants,
- 228 personnes refusées pour cause d'atelier déjà complet,
- 15 intervenants (artistes, éducateur à l'environnement, médiateurs scientifiques, conteur, accompagnateurs en montagne et bénévoles).

Soulignons le partenariat Parc National des Ecrins/ Mairie de St-Léger qui nous a permis d'intégrer 3 sorties naturalistes gratuites pour les familles (sorties de terrain reconduites cet été, voir le programme).

Merci aux bénévoles pour leur implication, Pauline EYMAR-DAUPHIN et son aide précieuse, Martine ARMELIN lors des matins du contes destinés aux plus jeunes (à nouveau dans le programme de cet été), en automne c'est Pierre-Jean EYMAR-DAUPHIN qui est intervenu lors de la soirée Halloween du musée avec un petit spectacle burlesque nous présentant le professeur Campagnol et sa recette de bonbons. Celui-ci sera de retour le 12/08/2019 pour une autre représentation en forêt, une nouveauté parmi d'autres ; par exemple les balades sensorielles avec les 3-7ans, les sorties argile land'art et l'atelier fabrication livre d'histoire, les journées thématiques pour réaliser l'Atlas de la Biodiversité Communale jusqu'au mois de septembre.

En ce qui concerne les expositions, l'été accueillera « traces et indices d'animaux » exposition à appréhender avec les 5 sens (prêt du Parc National des Ecrins), à partir des journées du patrimoine le 21/09/19 la section photo de l'ASCR prendra le relais avec « le patrimoine des hautes Alpes » jusqu'au 10/01/2020.

Vous trouverez nos activités de l'été dans le programme, pour toute information supplémentaire et pour les animations d'automne : contact : 04 92 21 47 78 à l'écomusée.

Bon été à tous.

L'ÉCOLE DE SKI

Bonjour à toutes et à tous,

Voilà une saison qui se termine avec un bilan positif, une activité en hausse et un chiffre d'affaires en augmentation de 2,5 %.

Nous avons eu cette saison, une activité un petit peu différente des années précédentes : une baisse significative des clients particuliers durant les week-ends en janvier et pendant les vacances de février, mais par contre, une très forte augmentation des classes de neige ; je remercie d'ailleurs vivement, tous les responsables des différents centres de vacances de Saint-Léger et des villages voisins pour leur excellent travail de remplissage.

Notre club « piou piou » a eu encore beaucoup de succès cette saison.

Il y a de plus en plus de demandes d'encadrement pour les bébés skieurs, à partir de deux ans, sur un créneau horaire d'une heure : initiation au milieu montagnard et à la pratique du ski ; activité très appréciée par les enfants, mais aussi par leurs parents.

Nous sommes très fiers d'être parmi les 3 écoles de ski choisies par le syndicat national pour travailler sur l'image de la marque "esf" pour les années à venir, les deux autres écoles étant celles du Grand Bornan et de l'Alpes d'Huez.

Concernant les événements organisés par l'école du ski français pendant cette saison d'hiver, le Grand prix a eu comme d'habitude un succès exceptionnel avec 180 concurrents.

Le trophée challenge king jouet qui prend de plus en plus d'ampleur chaque saison, a vu cette année plus de 300 enfants au départ ; les concurrents étaient ravis et l'organisation parfaite.

5 nouveaux jeunes moniteurs stagiaires ont intégré notre esf cet hiver : BOURCIER Eliott, BOREL Manon, DEBUE Solène, DEGRIL Antoine et JAUSSAUD Théo.

Nous sommes très fiers : 6 jeunes de notre petite école de ski ont fini leur diplôme d'état et ont reçu la médaille de moniteur national à Marseille au Palais du Pharo lors de la cérémonie Rouge

Légende promotion Jean Beranger le 16 mai ; félicitations au 6 promus que sont : ANDRÉ Raphaëlle, BOREL Sandrine, GAY Florian, HERVE Antoine, MARSAGUET Wladeck et VINCENT Maxime.

Je souhaite un bon été à tous, et à la reviste.



Frédéric DEGRIL
Directeur ESF Saint Léger-les-Mélèzes

esf.stleger@orange.fr

www.esf-saintleger.fr

Tél: 04 92 50 41 74

Vie économique

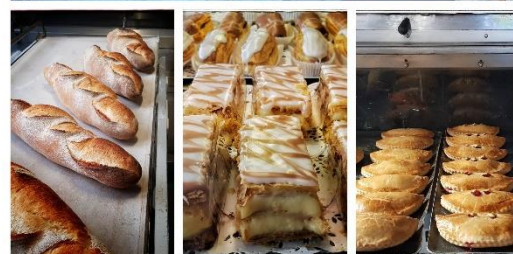
BOULANGERIE « MERLIN PAIN PAIN »

Depuis fin décembre 2018, Hélène et Jean-Christophe sont heureux de vous accueillir dans leur boulangerie-pâtisserie-grignoterie « Merlin Pain Pain ».

Situé sur notre commune, au Moulin du Serre ce nouveau commerce est ouvert du lundi au dimanche, sans interruption de 6h45 à 19h30 (Le jour de fermeture est le jeudi, sauf en période de vacances scolaires où ils vous recevront sept jours sur sept).

Jean-Christophe, avec passion, pétrit, façonne et cuit dans le fournil l'ensemble des pains traditionnels et spéciaux proposés quotidiennement, et notamment son fameux pain Paillasse. Merlin Pain Pain vous propose aussi des pâtisseries faites maison, des viennoiseries pur beurre ainsi que des encas salés (pizza, sandwich, tartines...)

Vous pourrez également profiter de spécialités régionales telles que les tartes du Champsaur avec leur recette originelle, ou le fameux « Pontasson » gâteau léger à la crème mousseline et meringue italienne, ou encore la Tourte de pommes de terre. À tout moment de la journée la grande salle chaleureuse est à votre disposition pour prendre une boisson, un petit-déjeuner ou une pause repas, selon vos envies. Avec son espace lecture et jeux, vous pourrez y passer d'agréables moments gourmands.



CENTRE MÉDICAL « LA SOURCE »

« Le Centre médical La Source » a été racheté par le Groupe SOS Santé fin 2018.

SOS Santé est une association à but non lucratif faisant partie du Groupe SOS dont le siège administratif se trouve à Paris.

Dans le département des Hautes-Alpes, il y a actuellement 4 établissements appartenant au Groupe SOS :

- le foyer de vie des Guérins à Sigoyer,
- le centre d'éducation renforcée à Aspres sur Buech,
- Sol Terris (les Haras les Emeyeres) à Valserres
- La Source, à St-Léger-les-Mélèzes.

Le Groupe propose une offre de soins performante, centrée sur les besoins de la personne et accessible quel que soit le niveau de revenu. Il contribue au maintien de services utiles à la population sur des territoires menacés par le phénomène de désertification médicale.

L'établissement La Source, un établissement tourné vers l'extérieur.

La Source poursuit son activité en étroite collaboration avec les médecins généralistes du territoire mais aussi avec les services de chirurgie et de médecine des établissements courts séjours de la région de Gap.

Le Centre accueille jusqu'à 60 patients, âgés de plus de 18 ans :

- après une hospitalisation, ou sur la demande de leur médecin traitant,
- à la suite d'une intervention chirurgicale,
- après un polytraumatisme,
- à la suite de maladies (cardiovasculaire, diabète, maladie dégénérative, ...),

- En intercure de chimiothérapie et/ou de radiothérapie,
- En consolidation de sevrage alcool, cannabis ou autre drogue

SOS fête ses 35 Ans cette année, et, à cette occasion, une journée portes ouvertes sera organisée à la Source au 3^{ème} trimestre 2019.



*MME VIVES Isabelle,
Directrice du centre médical La Source*

HÉBERGEMENT INSOLITE « LES CABANES ENCHANTÉES »

Les cabanes enchantées ont ouvert leurs portes en décembre 2018.

Vous rêvez d'un séjour insolite, le tout sans sacrifier votre confort ?

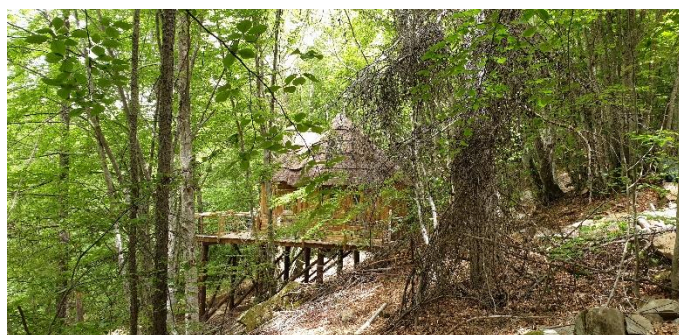
Nos cabanes sont toutes équipées de spa, douche, toilette, petit coin cuisine et le chauffage pour les soirées d'hiver.

La cabane des trolls vous accueille pour une nuit ou plus, moment de détente et de farniente assurés.

Vous pourrez déguster le soir nos paniers repas composés exclusivement de produits locaux et ensuite vous prélasser dans le spa privatif sur la terrasse. Au petit matin, vous pourrez profiter du petit déjeuner accompagné du chant des oiseaux.

La cabane des elfes ouvrira mi-juillet viendra ensuite la cabane des sylphes puis des farfadets.

Au plaisir de vous accueillir.



Sandra et Gilles

Pour tous renseignements

06 50 79 07 41

www.les-cabanes-enchantees.fr

La régie syndicale « Champsaur 3 Gliss »

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

La sécheresse automnale de l'année dernière a laissé place à un automne plus « commun », sans pour autant être particulièrement pluvieux, mais nous a permis d'aborder la présaison plus sereinement avec des retenues remplies à leur maximum. De plus, les travaux de neige de culture réalisés ces dernières années nous ont permis de préparer le maximum de pistes pour l'ouverture de Noël. Toutefois, si dame nature nous a permis de remplir nos réserves pour assurer un minimum de production, elle a été moins généreuse que l'année dernière en approvisionnement par le ciel. Néanmoins, les maigres chutes de neige de décembre associées à un très gros travail de nos équipes de damage nous ont permis d'assurer une ouverture convenable sur les sites de Chaillol et de Saint-Léger, mais malheureusement pas suffisamment pour le site de Laye où seul l'espace ludique « Folie de la Glisse » était ouvert à notre fidèle clientèle, et ce jusqu'aux vacances de février.

Côté technique, là aussi nous avons dû faire face à plusieurs problèmes, sur le site de Chaillol, le bassin de l'Abeil a cédé à plusieurs reprises, coupant la liaison entre le secteur Clot Chenu et le secteur Lauzière. A Saint-Léger les Mélèzes, un défaut de ligne de sécurité sur le télésiège de Libouze nous a contraint à fermer l'appareil pendant une journée complète, engendrant une perte d'exploitation importante pendant la deuxième semaine de la zone B et nous rappelant, plutôt brutalement, que les « ascenseurs » principaux de nos stations doivent obligatoirement fonctionner. Là encore, nous constatons que la mutualisation entre les sites est primordiale, car elle permet de mobiliser toutes les ressources dans l'entreprise de manière à rassembler toutes les compétences et ainsi, aboutir à des solutions plus rapides.

Globalement, nous terminons sur une saison « moyenne » avec un chiffre d'affaires global en baisse de 12.5% par rapport à l'année dernière et de -1.2% par rapport à la moyenne des cinq dernières saisons. Les mois de janvier et de mars ayant connu une très faible fréquentation avec des moyennes à -20% par semaine, et ce malgré les très beaux jours ensoleillés qui nous accompagnent sur la majorité de l'hiver. Cette tendance se confirme également si on zoom uniquement sur les 4 semaines des vacances de février où l'on constate une baisse 7.3% par rapport à l'année dernière et 3.7% par rapport à la moyenne à 5 ans.

Sur le plan social, nous avons fait le maximum pour embaucher au plus tôt l'ensemble de nos saisonniers bénéficiant de la reconduction d'embauche. C'est dans ce type de situation que nous pouvons encore une fois apprécier la complémentarité de nos sites et le bienfait de notre mutualisation. Vous avez donc pu observer des employés habituellement affectés à un site se déplacer sur d'autres sites en fonction des besoins. C'est tout ce qui fait la richesse de notre entreprise.

On note que toutes les animations en stations ont beaucoup de succès et cela indépendamment des conditions d'enneigement. « Les Nocturnes de Laye » sont notamment très appréciées !

Cet été...

Aujourd'hui, les stations sont fermées. Nous nous sommes tournés vers les maintenances annuelles des appareils. Nous avons étoffé nos équipes avec l'embauche sur le site de Chaillol de Benjamin SAINT-DONNAT en tant que Chef d'Exploitation, il nous a rejoint au début du mois de juin. Le contrat de notre chef des pistes, Bertrand TIXIER a été pérennisé ainsi que le remplacement partiel de Michel CLARET par Edouard LEAUTHIER. C'est donc avec une équipe complète et riche de nombreuses compétences que nous préparons activement la nouvelle saison. A ce propos, ne manquez pas notre offre « SUPER PRIMEUR » qui propose une promotion de 30% sur le forfait saison. Nous vous attendons donc nombreux du 1er au 30 septembre 2019.

Bon été à tous !

Informations utiles

CANICULE ET FORTES CHALEURS



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



DÉCHÈTERIES DU CHAMPSAUR & VALGAUDEMAR



DÉCHÈTERIES DU CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR

HORAIRES D'OUVERTURE ÉTÉ 2019

SAINT BONNET

du 1^{er} avril au 31 octobre

LUNDI 8H - 11H45 / *FERMÉ*
MARDI/MERCREDI/JEUDI/VENDREDI
8H - 11H45 / 15H - 17H45
SAMEDI 8H - 11H45 / 14H - 17H45

Tél. : 04 92 50 56 37

ORCIÈRES

du 1^{er} avril au 31 octobre

LUNDI 9H - 12H / 14H - 18H
MARDI/MERCREDI/JEUDI/VENDREDI 14H - 18H
SAMEDI 8H30 - 12H / 13H30 - 17H

Tél : 06 61 66 47 20

SAINT FIRMIN

Toute l'année

MARDI 14H - 16H
JEUDI 9H - 12H / 14H - 16H
LUNDI/MERCREDI/VENDREDI *FERMÉ*
SAMEDI 9H - 12H

Tél. : 06 81 06 66 72

Attention !
Tout dépôt à l'extérieur
est interdit !

Informations pratiques

LA MAIRIE

lundi-mardi-jeudi: 8h30-11h30/13h30-16h30
mercredi-vendredi: 8h30-11h30
Tél: 04 92 50 40 74
Fax: 04 92 50 49 03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPSAUR & VALGAUDEMAR

5 rue des Lagerons
05500 SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
Tél: 04 92 50 00 20
Fax: 04 92 50 19 31
Mail: contact@ccduchampsaur.fr

BUREAU ACCUEIL TOURISTIQUE ST-LÉGER

Vacances hiver

Tous les jours: 9h00-12h00/15h00-18h00

Hors vacances hiver

Du lundi au samedi: 10h00-12h00/15h00-18h00

Dimanche: 10h00-12h00

Vacances été

Du lundi au samedi: 9h00-12h30/15h00-18h30

Dimanche: 9h00-12h30

Tél: 04 92 67 00 23

Mail: info@st-leger05.fr

Site internet: www.champsaur-valgaudemar.com

CONTACTER L'ECOMUSEE

Vacances d'été

Du lundi au samedi: 14h30 à 18h00

Vacances d'hiver

Du dimanche au vendredi: 14h30 à 18h00

Autres périodes

Se renseigner au: 04.92.21.47.78

Fermé les jours fériés.

Tél: 04 92 21 47 48

Mail: lerefugedesanimaux@orange.fr

LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie: 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecins :

- A Pont-du-Fossé : 04 92 55 92 45
- A Ancelle : 04 92 50 80 56

Infirmières à St-Léger-les-Mélèzes :

Nadège SOMMACAL, Sandra MARTIN, Edith PAULIN 06 31 31 59 61

Pharmacie:

- A Pont-du-Fossé: 04 92 55 92 30
- A Ancelle: 04 92 50 83 20

Evènements / Animations Été 2019

ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LE SERVICE ANIMATIONS :

- Théâtre le 08/07/2019,
- Vide greniers les 14/07/2019 et 04/08/2019,
- Ouverture du télésiège du Cuchon apéro, pique-nique, accompagnateur randonnée et VTT les 17/07/2019 et 07/08/2019,
- Spectacle Music-Hall les 20/07/2019 et 10/08/2019,
- Olympiades les 25/07/2019 et 15/08/2019,
- Diffusion d'un film issu du festival « retours du monde » les 29/07/2019 et 19/08/2019,
- Concert CallBack le 05/08/2019,
- Divers cirques les 02/08/2019, 07-08/08/2019 et 21/08/2019,
- Messe à Libouze le 15/08/2019,
- Balade Echo des mots le 15/08/2019,
- Rando VTT la San Lagirone le 18/08/2019.

ANIMATIONS ORGANISÉES PAR L'ÉCOMUSÉE COMMUNAL DE LA FAUNE :

ANIMATIONS JUILLET

ÉCOMUSÉE DE LA FAUNE à St LÉGER

- 10/07 10-12h fabrication de Koinobori (découpage collage)
- 10/07 14-16h30 sortie traces et indices
- 12/07 10-12h land'art argile : les arbres
- 12/07 14-17h les alchimistes, couleur végétale
- 16/07 Journée biodiversité, sortie de terrain et animation pollinisateurs, se renseigner.
- 17/07 peinture aux encres
- 17/07 14-16h30 sortie traces et indices
- 18/07 10h30 matin du conte des 2-7ans
- 18/07 21h Balade contée nocturne famille
- 19/07 10-12h atelier argile, oiseau
- 19/07 14-16h30 Fabrication abris d'insectes
- 24/07 10h-12h peinture aborigène
- 24/07 14-17h les alchimistes, couleur végétale
- 26/07 10h-12h balade sensorielle des petits
- 26/07 14-17h atelier « crânes »
- 31/07 10-12h peinture totem animaux
- 31/07 14-17h sortie atelier microcosmos

Ateliers uniquement sur inscription au musée
04 92 21 47 78.

Tarif : à partir de 6 euros / Renseignements
musée de la faune de St Léger



ANIMATIONS AOÛT

ÉCOMUSÉE DE LA FAUNE à St LÉGER

- 01/08 10h30 matin des contes des 3-7ans
- 01/08 21h Balade contée nocturne famille
- 02/08 10h-12h atelier argile, les oiseaux
- 02/08 14h 17h fabrication de couleurs végétales
- 07/08 peinture graphisme, oiseaux mille couleurs
- 07/08 14-17h sortie/fabrication abris insectes
- 8/08 21h Balade contée nocturne famille
- 09/08 10-12h balade sensorielle des petits
- 09/08 14h30-17h art naturaliste en noir et blanc
- 12/08 21h balade du soir chez le professeur Campagnol
- 14/08 10h-12h peinture aborigène
- 14/08 14-17h fabrication abris à insectes
- 16/08 10h-12h fabrication de bombes à graines
- 16/08 14h-17h atelier papier végétal
- 20/08 journée biodiversité les lichens sortie de terrain et atelier art
- 21/08 10h-12h30/13h30-16h illustration d'un cahier avec le thème de la nature
- 23/08 10h-12h argile, les arbres
- 23/08 14-16h fabrication hôtel à insectes
- 28/08 14h-16h sortie traces et indices d'animaux
Programme pour les activités d'automne sur demande par téléphone ou mail : lerefugedesanimaux@orange.fr

ÉTÉ 2019

ASSOCIATION
BONNET
ET DUSSERRE

Esprit
PARC
NATIONAL

LES
LEGER
MELEZES